



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux

Revendications des Cadres de la Sécurité sociale

« Revendiquer, proposer, résister
et nous développer »

Elaborer un statut de cadre attractif

☛ Pour la reconnaissance de la spécificité du métier

Les métiers de l'encadrement ont profondément évolué et cette transformation se poursuivra avec le développement du numérique.

Il nous faut redéfinir les critères distinctifs de ce qui constitue la spécificité du métier de cadre, en vue de la négociation et la signature d'un Accord National Interprofessionnel avant le 1^{er} janvier 2018.

☛ Pour l'augmentation générale des salaires

La priorité est l'augmentation de toutes les rémunérations et la révision des classifications.

Le cadre doit être mieux rémunéré que ses collaborateurs.

Le SNFOCOS revendique de faire évoluer le premier coefficient de cadre sur le plafond de la sécurité sociale par une majoration successive des niveaux supérieurs afin de lutter contre tout tassement hiérarchique.

Il faut établir une nouvelle classification des cadres qui respecte le niveau des responsabilités et la hiérarchie des salaires.

Nous exigeons un abondement de l'employeur pour alimenter le Compte Epargne Temps.

☛ Pour l'égalité F/H

Il faut combattre les discriminations et revendiquer l'égalité F/H.

Concilier vie personnelle et vie professionnelle

☛ Pour un réel respect du temps de travail

Le constat de la détérioration des conditions de travail est indéniable.

La charge de travail doit être objectivement évaluée y compris en y intégrant les temps de déplacement, notamment dans le cadre des restructurations.

Le forfait jours doit être strictement limité et validé par un protocole d'accord.

L'écêtement des heures ne doit pas être accepté et doit faire l'objet de compensations librement négociées.

Toute heure travaillée doit être rémunérée ou récupérée.

La possibilité de télétravailler doit être strictement encadrée.

☛ Pour une réduction du temps de travail

La réduction du temps de travail et son libre aménagement doivent s'appliquer aux cadres.

☛ Pour un droit à la déconnexion

Ce droit collectif à la déconnexion doit être reconnu et doit être mis en œuvre.

Ce ne doit pas être un devoir individuel.

☛ Pour un droit au bien-être

Mise en place d'un diagnostic individuel : bilan de vie sociale, vie professionnelle et vie familiale.

Défendre un management porteur de valeurs

☛ Pour un exercice en pleine responsabilité

Le cadre est un salarié qui exerce des responsabilités particulières ou possède une expertise reconnue.

Il doit participer à l'élaboration des orientations de la direction puis les mettre en œuvre.

Il doit être associé aux décisions et avoir une réelle autonomie dans son métier.

Le cadre doit pouvoir exercer son métier en pleine responsabilité.

☛ Pour la restauration de la confiance et l'instauration d'un Management Humain

Il faut rétablir les concours républicains.

Il faut favoriser la promotion sociale interne.

Les cadres de la sécurité sociale demeurent attachés aux principes fondamentaux de la sécurité sociale et ne peuvent accepter une vision purement économique et financière de la gestion de notre Institution.

Le management doit reposer principalement sur des valeurs humaines et non sur des reportings toujours plus pesants.

☛ Pour une politique de formation ambitieuse

Il faut développer une politique de formation ambitieuse pour faire face à ces nouveaux défis.

Le SNFOCOS c'est :

Un syndicat indépendant,

Un syndicat multi catégoriel,

Un syndicat qui propose à ses adhérents une assistance juridique comprise dans le coût de la cotisation,

Un syndicat qui communique avec ses adhérents, via les réseaux sociaux, son site internet, et sa lettre de la Michodière (hebdomadaire).



Syndicat National Fret-Chariots
en Cadres de l'Industrie et du Commerce

La lettre de La Michodière

n°703-2017 - 20 janvier 2017

2017, L'HEURE N'EST PAS À LA RESIGNATION. RESISTONS !

EDITO



Dans ce contexte il est essentiel de maintenir nos positions.

Comme le dit Jean-Claude Méally « le syndicalisme a un rôle essentiel de RESISTANCE et de proposition d'alternatives. Il constitue un rempart pour la démocratie, la liberté et le progrès social ».

Pour réussir dans les années à venir, le SNFOCOS développe sa politique de communication, avec un nouveau logo, la mise en ligne d'un nouveau site internet, une lettre de la Michodière repensée mais également une plateforme revendicative en ligne ouverte à tous les adhérents.

NB: ne reçoit pas mails, messages, notes, mobilité, etc., rejoignez le SNFOCOS !

Alain Caumont
Secrétaire Général



SOMMAIRE

- Page 1: Édito : 2017, l'heure n'est pas à la résignation.
- Page 2: Nouvelle assise, nouveaux outils et autres engagements
- Page 3: L'année des généraux? UICANOS : négociation des jours travaillés des particuliers signés.
- Page 4: Engagement de responsabilité 2017 : non à l'attitude !
- Page 5: Préparez en commun notre stratégie revendicative
- Page 6: Le simple personnel viticole

Égalité Homme/Femme
Engagez-vous
Préparez votre stratégie
2017 en commun
Page 6
Le simple personnel viticole

En 2017, nous changeons presque tout

Nouveau logo

Après de nombreuses études avec notre logo existant, nous nous sommes arrêtés sur le SNFOCOS avec cette nouvelle identité.

Nouveau site web

Le nouveau site est accessible sur le nouveau site du SNFOCOS où vous pourrez retrouver nos actualités par métier, par négociation et par www.snfocos.org

Nos Lettres de la Michodière

Après avoir continué à recevoir ce journal sur le site notre lettre hebdomadaire « La Michodière » sera désormais mise en ligne de façon permanente.

Engagement

Après avoir été web, nouvelle lettre papier, il faut changer en ce début d'année l'engagement, lui, reste la pierre angulaire de l'association, de son action sociale et de son avenir, de son engagement.





Alain Gautron

Secrétaire Général du SNFOCOS

Pour la défense du service public et de ses valeurs,

Rejoignez-nous !

Adhérez !

**Syndicat national Force Ouvrière
des cadres des organismes sociaux**

2 rue de la Michodière - 75002 Paris

Email : snfocos@snfocos.fr

Tél. : 01 47 42 32 23



www.snfocos.org



www.facebook.com/snfocos/



twitter.com/snfocos1